



En route vers le reporting électronique !

Juin 2020



Faisant suite à notre précédente newsletter d'avril 2020 sur la mise en œuvre du reporting électronique, vous trouverez ci-dessous les dernières actualités autour de ce thème.

Actualité Audit

DECRET N°2020-667 DU 2 JUIN 2020 - La vérification de la conformité du Rapport Financier Annuel aux obligations ESEF est inclus dans le rapport de certification des états financiers des CAC

Le décret n°2020-667 du 2 juin 2020, publié au journal officiel le 4 juin 2020, consacre l'inclusion de la conclusion des Commissaires aux comptes sur la conformité des états financiers aux obligations ESEF dans le rapport de certification des états financiers.



Nous attirons votre attention sur l'incidence éventuelle de cette modification sur le calendrier d'émission du rapport de certification pour les émetteurs concernés. Le rapport comprenant cette nouvelle mention ne pourra en effet être émis que postérieurement à la préparation du Rapport Financier Annuel au format électronique et à la réalisation des diligences du CAC sur la conformité des états financiers inclus dans ce Rapport Financier Annuel aux obligations ESEF.

Projet ESEF : choisir le bon outil iXBRL



A quelques mois des premiers dépôts de rapports financiers au format XBRL, le nombre de solutions informatiques permettant de répondre aux besoins du reporting ESEF est devenu assez important. Dans ce contexte, la recherche d'un logiciel adapté est une étape cruciale du projet ESEF. Pour vous repérer, nous avons sélectionné quelques critères indispensables à examiner avant de vous lancer dans un processus de sélection.

[En savoir plus](#)

Webinar - Replay

KPMG et l'APDC ont organisé un webinar le 8 juin, en présence de l'Autorité des Marchés Financiers : « reporting électronique : le compte à rebours a commencé ».

Ce webinar est désormais **disponible en replay**:



Webinar KPMG/APDC

Nos spécialistes restent à votre écoute

Pour vos projets de digitalisation ou d'amélioration de votre communication financière, de mise en conformité aux exigences ESEF, KPMG peut vous accompagner et vous faire bénéficier aussi bien d'une expertise technologique que d'un savoir-faire issu des meilleures pratiques financières et de gestion de projet.

N'hésitez pas à contacter notre équipe de spécialistes.

Astrid Montagnier

Associée
Global Assurance, Normes
comptables et Reporting

Jean-Pierre Valensi

Associé,
Capital Markets Advisory

Jean Blascos

Associé,
Responsable de la Direction
technique

Judicaël Ride!

Senior Manager
Technology Transformation

Siong Ho Wang Yin

Senior Manager
Global Assurance,
Normes comptables et
Reporting

kpmg.fr/mediasocial



Déclaration de Confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par KPMG S.A., agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [l'exerce mes droits](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication sur ce sujet, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).
Pour ne plus recevoir aucune communication de KPMG, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

* « KPMG » désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.